

- LE COMMERCE DES PRODUITS AGRICOLES DOIT ETRE ASSUJETTI A DES DISCIPLINES MULTILATERALES.

POUR CE QUI EST DE CE DERNIER POINT, LE CANADA LOUE L'OCDE POUR AVOIR FAIT RESSORTIR LE BESOIN DE REFORMES DANS LE DOMAINE DES ECHANGES AGRICOLES. TOUTEFOIS, LES GOUVERNEMENTS DOIVENT MAINTENIR ET RENFORCER LEUR ENGAGEMENT VIS-A-VIS DE CET EFFORT ET S'ASSURER QUE DES DISPOSITIONS CONCRETES S'ENSUIVENT AU SEIN DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES.

L'OBJECTIF QUE NOUS TENTONS DE REALISER DANS LE CADRE DE CETTE SERIE DE NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES EST DE REMANIER ET DE RENFORCER L'ACCORD DU GATT POUR LUI PERMETTRE D'ABORDER LES QUESTIONS COMMERCIALES DE L'HEURE. PENDANT DES ANNEES, LE GATT A EU LA FONCTION D'UN INSTRUMENT DE PROGRES AU SEIN DU COMMERCE INTERNATIONAL ET DE L'ECONOMIE MONDIALE. AFIN QU'IL CONTINUE A JOUER CE ROLE, L'ENGAGEMENT RESOLU ET LA VOLONTE POLITIQUE DE TOUS LES PAYS EST NECESSAIRE; A CETTE FIN, IL EST ESSENTIEL QUE TOUS, NOUS DEMANDIONS A NOS NEGOCIATEURS DE POURSUIVRE LES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES SANS PERDRE DE TEMPS DE MANIERE A CE QUE LES NEGOCIATIONS D'URUGUAY DEBOUCHENT AVANT LA FIN DE 1990 SUR DES RESULTATS FRUCTUEUX ET SUBSTANTIELS.

EN ATTENDANT QUE CETTE ETAPE NE SOIT FRANCHIE, IL EST IMPORTANT DE RECONNAITRE QUE LE SYSTEME DE COMMERCE